

Anwatan-Miguam  
« Maison des eaux calmes »

Œuvre signature

# Logements de transition pour les Autochtones

**Appel de dossier**



Par le :



## TABLE DES MATIÈRES

---

TABLE DES MATIÈRES.....	2
RÉSUMÉ DU PROJET.....	3
MISE EN CONTEXTE – LA RÉALITÉ URBAINE À VAL-D’OR.....	4
Des enjeux sociaux complexes.....	4
LE CENTRE D’AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D’OR.....	5
Mission –Vision – Valeurs.....	5
La structure de services du CAAVD.....	5
ANWATAN-MIGUAM – UNE ŒUVRE SIGNATURE.....	6
OBJECTIFS DU CAAVD :.....	6
DÉROULEMENT ET CALENDRIER DE RÉALISATION.....	8
BUDGET.....	8

# Anwatan Miguam – œuvre signature

## RÉSUMÉ DU PROJET

---

Le projet « **Anwatan-Miguam – œuvre signature** » vise la création d'une œuvre en art public originale et représentative, à être imprimée sur le mur extérieur du futur immeuble Anwatan-Miguam. Anwatan-Miguam, qui signifie « Maison des eaux calmes », est une initiative du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or qui vise à créer des logements de transition dédiés aux personnes autochtones en situation de vulnérabilité ou de rupture sociale. En plus d'offrir 23 logements de transition pour des personnes issues des Premiers peuples, l'immeuble abritera des services de première ligne culturellement pertinents et sécurisants pour les Autochtones dans des espaces favorisant le soutien, les interactions et la vie communautaire.

Ces logements seront attribués à un profil de la population autochtone en contexte de rupture sociale ou de vulnérabilité : personnes en situation d'itinérance, en sortie de détention, en sortie de prostitution, en sortie de thérapie, jeunes en sortie de la protection de la jeunesse et femmes victimes de violences. Les personnes autochtones y trouveront soutien et accompagnement afin de vivre dans un logement de façon autonome et poursuivre leurs démarches en vue d'un mieux-être.

Le Centre d'amitié souhaite marquer significativement et positivement la présence autochtone dans la ville avec une œuvre forte qui portera le message d'espoir du projet Anwatan-Miguam. Anwatan-Miguam offre la possibilité à des personnes qui souhaitent s'engager dans une démarche de mieux-être de retrouver l'équilibre nécessaire pour se reconstruire.

---

## MISE EN CONTEXTE – LA RÉALITÉ URBAINE À VAL-D'OR

---

Les Anicinabek habitent le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue depuis plus de 8000 ans. Dès la fondation de Val-d'Or en 1935, les Autochtones sont présents dans la ville ou à proximité de celle-ci. C'est également la situation dans de nombreuses villes du Québec. De plus, la présence autochtone en milieu urbain, de manière générale dans la province, est en constante progression depuis les deux dernières décennies. À titre d'exemple, les données de Statistique Canada révèlent que 54 % des Premières Nations au Québec résident de manière permanente dans les villes (Statistique Canada, 2017). Bien plus qu'un lieu de convergence, la ville est devenue un lieu de résidence et de réalisation pour un nombre sans cesse grandissant d'Autochtones.

Les Premiers Peuples connaissent une croissance démographique de quatre à cinq fois supérieure à celle de la population québécoise et canadienne. Cette croissance démographique s'observe notamment en Abitibi-Témiscamingue. En effet, la ville compte 690 personnes autochtones de plus en 2016 par rapport à 2011, soit une *augmentation de plus de 80 % en cinq ans*.

Mentionnons également que la présence d'un Centre d'amitié autochtone dans une ville comme Val-d'Or crée de nouvelles possibilités de mobilité et de circulation. Ainsi, en plus des personnes d'origine autochtone qui sont de plus en plus nombreuses à habiter Val-d'Or, on observe une présence accrue d'Autochtones provenant d'ailleurs en région ou issus de communautés crie du territoire *Eeyou Istchee* qui se retrouvent à Val-d'Or pour des séjours de plus ou moins longue durée et pour des raisons diverses (soins de santé spécialisés, études postsecondaires, événements sportifs, etc.).

### Des enjeux sociaux complexes

---

La forte croissance démographique ainsi que la mobilité autochtone vers les villes font en sorte que les collectivités et les organisations offrant des services sociaux doivent mettre en place des mesures appropriées pour offrir des services à cette population grandissante qui vit souvent avec des enjeux complexes et diversifiés.

En effet, il est bien connu et documenté qu'il existe d'importants écarts entre les conditions de vie sociales et économiques et les conditions de santé de la population autochtone au Canada d'une part, et celles de la population canadienne dans son ensemble d'autre part (CCDP, 2013). Alors que l'indice composite de développement humain positionne régulièrement le Canada parmi les cinq meilleurs pays au monde, cet indice positionne les Peuples autochtones du pays au moins au 70<sup>e</sup> rang.

Dès la naissance, les Autochtones de toutes origines s'exposent à des risques pour la santé et le bien-être qui sont supérieurs dans toutes les sphères de leur vie personnelle, familiale et sociale : incidence plus élevée de maladies chroniques – dont le diabète et la tuberculose –, d'accidents, de suicide et de violence physique et psychologique; surpeuplement des maisons; problématiques psychosociales majeures; pauvreté exacerbée; obésité endémique; fréquence très élevée du placement d'enfants; taux de scolarisation et taux d'activité plus faibles; espérance de vie moindre; inégalité de genre; accès limité à l'eau potable, etc. (Macdonald et Wilson, 2013).

La mobilité accrue vers les villes, que ce soit pour une semaine ou plusieurs mois, crée également une variété de situations qui peuvent s'avérer difficiles pour les populations autochtones, particulièrement en ce qui concerne la recherche d'un logement convenable et sécuritaire. Ceci peut constituer un obstacle pour plusieurs et augmenter la précarité de leurs conditions de vie. Par exemple, certains enfants qui quittent la protection de la jeunesse et qui ne retournent pas dans leur communauté se retrouvent sans argent, sans éducation et sans logement et courent un risque élevé d'itinérance. De même, certaines personnes aux prises avec des réalités complexes et particulières quittent l'hôpital après un séjour médical à Val-d'Or et se retrouvent sans option de logement abordable pour la durée de leur séjour en ville ou le temps qu'elles trouvent un moyen de retourner dans leur communauté d'origine. La difficulté de trouver les ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins de base (nourriture, logement, etc.) les laisse dans des situations de grande vulnérabilité. Anwatan-Miguam se veut une partie de la réponse à des enjeux complexes.

1-Recensement, Statistique Canada 2011.

2-Carole LÉVESQUE et al, Cahiers ODENA, Au croisement des savoirs, Cahier no 2011-01, Rapport de recherche, Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec, La ville de Val-d'Or et la zone d'influence du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, Montréal, 2011

## Mission – Vision – Valeurs

Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or est un carrefour de services urbain, un milieu de vie et un ancrage culturel pour les Premiers Peuples, voué au mieux-être, à la justice et à l'inclusion sociale, il favorise la cohabitation harmonieuse dans son milieu. Chef de file d'une société civile autochtone engagée, il contribue activement au développement social, communautaire, économique et culturel de sa collectivité par des stratégies innovatrices et proactives. Au Centre d'amitié, la programmation et la prestation des services reposent sur des valeurs humaines d'engagement, de respect, d'intégrité et de solidarité.

## La vision stratégique de développement du CAAVD

Depuis sa fondation en 1974, le CAAVD a vécu d'importantes transformations qui ont exigé, sur les plans de la gestion administrative, humaine et financière, une rigueur et une constance dans le pilotage des différentes phases de croissance organisationnelle. La mission du Centre se déploie aujourd'hui dans des domaines qui débordent largement la prestation de services pour s'inscrire à l'enseigne d'un réel développement économique et social. Fort de ses expériences antérieures, des succès enregistrés et des liens créés, le Centre anime désormais une communauté autochtone urbaine en pleine croissance, active et diversifiée. Son rôle d'influence et de médiation, reconnu au-delà des limites de la ville, positionne aujourd'hui le CAAVD comme un véritable agent de transformation sociale.

## La structure de services du CAAVD

Depuis bientôt 50 ans, le Centre d'amitié autochtone multiplie les initiatives afin d'améliorer la qualité de vie des Autochtones qui résident ou transitent à Val-d'Or, de promouvoir la culture autochtone, de militer pour la reconnaissance et la défense des droits et intérêts des Autochtones et de bâtir des ponts entre Autochtones et non-Autochtones. Ses champs d'action se sont considérablement transformés au fil des décennies. De lieu de rencontre et de ralliement, le Centre est devenu un point de services polyvalent, un carrefour culturel pour tous les citoyens autochtones de la ville de Val-d'Or et de la région environnante, de même qu'un foyer d'apprentissage, de transmission intergénérationnelle et de formation pour des centaines d'Autochtones.

De par sa mission visant le mieux-être des Autochtones à Val-d'Or, le Centre d'amitié a développé au fil des ans une offre de services culturellement et socialement sécurisants pour répondre aux besoins, aux intérêts et aux aspirations de l'ensemble des personnes autochtones qui vivent ou qui transitent à Val-d'Or, quelles que soient leur réalité et la nature de leurs besoins ou de leurs ambitions : soutien et accompagnement, développement personnel et professionnel, vie de famille et éducation, inclusion sociale, justice, santé, vie communautaire, culture et guérison, de même que vitalité économique et sociale (habitation communautaire, hôtellerie).

L'offre de services à la communauté du CAAVD repose sur une approche de proximité culturellement et socialement sécurisante, situant au cœur de son action collective et de ses interventions la population autochtone elle-même. Les services sont structurés en fonction des profils de population qui composent la communauté autochtone de Val-d'Or, favorisant ainsi un déploiement de services en continu, d'activités régulières ou ponctuelles ainsi que de parcours structurés et définis dans le temps qui tiennent compte du monde de significations et de relations chez les peuples autochtones.

Concrètement, le CAAVD met de l'avant des services qui favorisent l'inclusion sociale des personnes en rupture sociale (itinérance, personnes en sortie de détention, de prostitution ou de protection de la jeunesse, etc.). Il mise aussi sur l'accomplissement de la communauté par des services en matière de naissance et de croissance, de soutien à l'apprentissage et de parentalité, de soins et bien-être de l'enfant, ainsi que d'équilibre et d'autonomie. Il crée également des espaces de mobilisation pour les membres de la communauté autochtone engagés dans une démarche d'action et de réalisation individuelle ou collective en soutenant des initiatives favorisant la citoyenneté, le droit et la démocratie.

## ANWATAN-MIGUAM – UNE ŒUVRE SIGNATURE

Chaque jour, au Centre d'amitié autochtone, s'exprime l'identité culturelle, communautaire et sociale des Premiers Peuples, avec ses richesses et ses diversités. Il s'y traduit une action collective qui encourage la prise de parole, qui soutient la prise d'actions et qui manifeste une prise de décisions pour engager la communauté autochtone de Val-d'Or dans une transformation sociale où chacun devient un citoyen engagé, impliqué et épanoui, qui se reconnaît à travers sa culture et qui interagit dans des rapports égalitaires.

Aujourd'hui, des situations de grande détresse s'observent au quotidien à Val-d'Or. Le Centre d'amitié agit sur plusieurs fronts pour soutenir les personnes autochtones en situation de rupture sociale et pour contribuer à une offre de services de première ligne. Le Centre d'amitié, avec le projet de logements Anwatan-Miguam, contribue à la mise en œuvre de solutions durables.

### L'ŒUVRE

L'œuvre en art public ornera le mur Est de l'édifice à logements Anwatan-Miguam. Elle vient affirmer fièrement le caractère autochtone de l'édifice et marque positivement la présence autochtone dans la ville.

L'œuvre murale sera **imprimée directement sur le revêtement d'aluminium** du mur extérieur Est de l'édifice situé sur la 4<sup>e</sup> Avenue à Val-d'Or. Elle sera visible à partir de la 7<sup>e</sup> Rue, une artère importante de la ville. L'œuvre témoigne ainsi de la présence autochtone auprès de l'ensemble de la population et porte le message de résilience, d'espoir et de force que porte la vocation de l'immeuble, en plus d'engager un dialogue social.

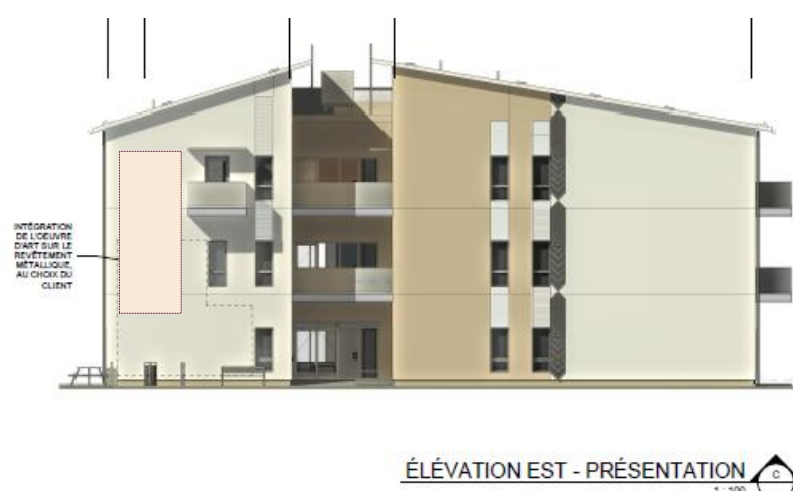
### OBJECTIFS DU CAAVD :

- Marquer positivement la présence autochtone à Val-d'Or.
- Offrir du courage, de l'espoir et un sentiment de fierté aux personnes autochtones.
- Susciter une réflexion sur le sort des personnes autochtones en situation de rupture sociale ou de grande vulnérabilité.
- Promouvoir et mettre en valeur la culture autochtone en territoire Anicinabe.
- Permettre à une ou un artiste professionnel.le des Premiers Peuples d'exprimer sa fierté identitaire à travers une œuvre permanente de grande envergure.

### SURFACE ET LOCALISATION

L'œuvre sera reproduite et imprimée sur les planches de revêtement d'aluminium du mur Est.

**Superficie** : L'œuvre dispose d'une surface approximative de 26 m<sup>2</sup>, préférablement répartie en hauteur, soit au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> niveau de l'édifice afin de maximiser l'impact visuel à partir de la 7<sup>e</sup> Rue et minimiser les risques de vandalisme (graffitis).





## ARTISTE RECHERCHÉ

L'appel de dossiers s'adresse aux artistes professionnels d'origine autochtone qui œuvre dans les domaines des arts visuels, arts numériques, infographies, photographie, etc.

## CARACTÉRISTIQUES RECHERCHÉES POUR L'ŒUVRE

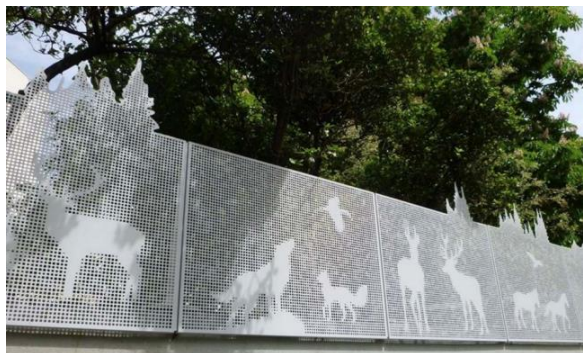
- Le thème principal est laissé à l'inspiration de l'artiste, mais doit être un **thème signifiant** en lien avec la vocation du lieu et la fierté identitaire en territoire anicinabe.
- L'œuvre en art public permet d'intégrer une **vision d'ensemble du bâtiment** qui tient compte des motifs de chevrons insérés en bande dans le revêtement extérieur du mur Est, et des garde-corps des balcons qui sont en aluminium perforé.
- L'œuvre pourrait être morcelée et inclure ou non les motifs de perforation des balcons.

## VISION HARMONISÉE DU BÂTIMENT : ŒUVRE – BALCONS - CHEVRONS



Aperçu des murs Est avec vue des balcons et du motif de chevrons.

Quelques exemples de motifs en aluminium perforé, matériau utilisé pour les garde-corps des balcons.



## SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

L'œuvre numérisée sera imprimée directement sur le revêtement d'aluminium (fabricant Dizal ou équivalent) :

- a) Profil rainuré en V : planches de 152 mm (6 po); épaisseur de métal : 1,6 mm;
- b) Longueur de la planche : 16 pi (4,87 m);
- c) Couleur identique à Ascot White (autour de l'oeuvre).

**Dimensions des balcons et garde-corps type sont (x17) :**

Hauteur : 1070 mm  
Largueur ou frontal : 2488 mm  
Profondeur ou latéral: 1554 mm

**Les dimensions des balcons au-dessus de l'entrée sont (x2) :**

Hauteur : 1070 mm  
Largueur ou frontal : 4050 mm

## DÉROULEMENT ET CALENDRIER DE RÉALISATION

### Étape 1 : lettre d'intention 1<sup>er</sup> mars 2024

Le ou les artistes professionnels autochtones sont invités à manifester leur intérêt à présenter un projet en soumettant **une lettre d'intention** avec leur CV artistique avant le 1<sup>er</sup> mars 2024 à l'attention de Nathalie Fiset aux coordonnées suivantes :

Par courriel : [nathalie.fiset@caavd.ca](mailto:nathalie.fiset@caavd.ca)

Par la poste : Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or  
1272, 7<sup>e</sup> Rue, Val-d'Or (QC) J9P 6W6

Infos : 819 825-8299 poste 251

### Étape 2 : présentation de projet par esquisse 12 avril 2024

Le ou les **artistes présélectionnés** sont invités à soumettre pour le 12 avril 2024 une esquisse de l'œuvre accompagnée d'un document expliquant le concept de l'œuvre.

### Étape 3 : annonce du projet sélectionné 30 avril 2024

Le comité de sélection recommandera le projet suite à son analyse qui peut inclure un mécanisme de consultation de la communauté.

### Étape 4 : intégrer les recommandations de la consultation à l'œuvre en un savoir-lie avec et par l'artiste

Le comité de sélection revoit l'œuvre et s'assure qu'elle correspond aux attentes de la communauté. Cette étape peut impliquer des échanges pour arriver au résultat final.

### Étape 5 : dévoilement public de l'œuvre 21 juin 2024

Le dévoilement de l'œuvre sera effectué à l'occasion des célébrations du 21 juin 2024.

## BUDGET

Esquisse et texte explicatif	500 \$
Création de l'œuvre finale	500 \$
Honoraires de gestion	500 \$
Droits d'auteur	2 500 \$
Total	4 000 \$